



# BUDGET PARTICIPATIF

## 4<sup>e</sup> édition

*Vos projets  
font Cachan !*



**DÉPOSEZ VOTRE PROJET  
avant le 1<sup>er</sup> juin 2025 !**



Pour consulter le règlement, déposer son projet en ligne,  
poser une question, scannez le QR code



# Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Un budget participatif permet de financer des projets proposés puis choisis par les habitantes et habitants. C'est une manière active et concrète de s'impliquer pour son quartier et sa ville. En 2019, la Ville de Cachan a lancé son premier budget participatif. En 3 éditions, plus de 387 idées ont été soumises, 112 projets ont été présentés au vote et 38 d'entre eux ont été retenus. 90% de ces projets ont été réalisés (en date du 1<sup>er</sup> mars 2025). Pour sa 4<sup>e</sup> édition, la Ville alloue au budget participatif une enveloppe budgétaire de 150 000 euros en investissement.



## Qui peut participer ?

Les Cachanaises et Cachanais, à partir de 7 ans, à titre individuel ou collectif (association, collectif d'habitants, classe...), **peuvent déposer un projet jusqu'au 31 mai 2025.**



## De nombreux thèmes sont possibles :

- Cadre de vie
- Environnement
- Solidarité
- Jeunesse
- Sport
- Culture
- Numérique

## Quels sont les critères auxquels doit répondre le projet ?

- Répondre à l'intérêt général et bénéficier au plus grand nombre ;
- Être lié aux compétences de la municipalité ;
- Concerner uniquement des dépenses d'investissement ;
- Respecter l'enveloppe budgétaire prévue ;
- Être réalisable dans les deux ans et ne pas concerner des projets en cours d'exécution ou à l'étude ou être compatible avec les projets en cours ou à l'étude.



## Comment ça marche ?

Vous déposez votre projet sur la [plateforme parlonsensemble-cachan.fr](https://plateforme.parlonsensemble-cachan.fr) ou **dans les urnes dédiées.**

Les services de la Ville, avec le comité citoyen, vérifient sa faisabilité.

Les projets évalués comme réalisables sont soumis au vote des Cachanais.





## Phase 1 DÉPÔT DES PROJETS

Du 14 avril  
au 31 mai 2025

Dès le 14 avril, déposez votre projet sur la plateforme [parlonsensemble-cachan.fr](https://parlonsensemble-cachan.fr) ou en version papier dans les urnes situées à l'hôtel de Ville, à la médiathèque Toni Morrison et dans les centres socioculturels.



## Phase VOTE

Du 13 se  
au 13 oc



## Phase 2 ÉTUDE DE RECEVABILITÉ ET FAISABILITÉ

Du 1<sup>er</sup> juin au 12 septembre 2025

La Ville et le comité citoyen analysent la recevabilité des projets déposés. Les services étudient ensuite la faisabilité technique, juridique et budgétaire.



3

septembre  
octobre 2025



Vous disposez de 5 votes que vous répartissez comme vous le souhaitez sur les projets retenus. Il est possible de voter sur la plateforme [parlonsensemble-cachan.fr](https://parlonsensemble-cachan.fr) ou en déposant un bulletin dans les urnes mises à disposition à l'hôtel de Ville, à la médiathèque Toni Morrison et dans les centres socioculturels.

## Phase 4 ANNONCE DES RÉSULTATS

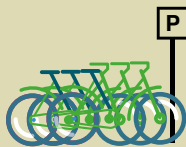
Novembre 2025

Les projets lauréats sont ceux qui recueillent le plus de votes, dans la limite de l'enveloppe attribuée pour les projets "Ville" (75 000 euros) et pour les projets "Quartiers" (15 000 euros par quartier).

## Phase 5 RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS

Dès décembre 2025

La Ville lance les travaux de réalisation suite à l'annonce des projets lauréats. Les projets seront réalisés dans les deux ans. Comme pour les éditions précédentes, vous pourrez suivre l'avancée des réalisations sur [parlonsensemble-cachan.fr](https://parlonsensemble-cachan.fr).



# ET VOUS, QUEL EST VOTRE PROJET ?

**Nom du projet\* :** .....

**Description de mon projet\* :** .....

.....

.....

.....

.....

.....

**Comment ce projet améliore-t-il la vie de mon quartier / de ma ville ?** .....

.....

.....

.....

.....

## Localisation\* :

C'est un projet **pour ma ville** ☐

ou **mon quartier** : ☐ Centre-ville ☐ Coteau ☐ La Plaine-La Prairie ☐ Ouest-Nord ☐ Ouest-Sud

Adresse si lieu précis : .....

## Thématique principale de mon projet\* :

☐ Culture ☐ Environnement / Cadre de vie ☐ Jeunesse / Éducation ☐ Numérique

☐ Solidarité / Lien social ☐ Sport / Loisirs

**Estimation budgétaire de mon projet :** .....

*\* Champ à compléter obligatoirement pour que votre projet puisse être analysé.*

**Vous pouvez joindre tout document utile à la compréhension du projet en l'agrafant à ce bulletin.**

**Déposez ce bulletin avant le 1<sup>er</sup> juin 2025 à l'hôtel de Ville, à la médiathèque Toni Morrison ou dans l'un des trois centres socioculturels de la Ville de Cachan.**

**+ d'informations sur [parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr) ou par mail : [participationcitoyenne@ville-cachan.fr](mailto:participationcitoyenne@ville-cachan.fr)**

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé par la Ville de Cachan.*

*Le traitement des données est réalisé par la Ville de Cachan (responsable du traitement). Les données seront conservées durant deux ans.*



# J'ai un projet !

## 1) Je consulte le règlement et je vérifie que mon projet répond aux critères du budget participatif

|                                                                         |                                                                                                                                                                                          |   |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| <b>Mon projet relève des compétences de la Ville de Cachan</b>          | Il porte sur les espaces verts, les espaces ou bâtiments publics, l'éducation et la jeunesse, la culture, la solidarité, l'environnement, la santé et les sports.                        | ✓ |
| <b>Mon projet n'engendre pas de frais de fonctionnement</b>             | Il ne nécessite pas de coûts de maintenance courante, de prestations de services ou de recrutement de personnel.                                                                         | ✓ |
| <b>Mon projet bénéficie au plus grand nombre</b>                        | Il doit être d'intérêt général, à visée collective et ne doit pas concerner un lieu privé.                                                                                               | ✓ |
| <b>Mon projet est suffisamment précis pour être étudié par la Ville</b> | Sa description permet de savoir à quels besoins ou souhaits des habitants il répond. Sa faisabilité peut être estimée techniquement et financièrement dans la limite du budget attribué. | ✓ |
| <b>Mon projet est réalisable dans les deux ans</b>                      |                                                                                                                                                                                          | ✓ |

### DES EXEMPLES DE PROJETS

#### Organiser une fête dans mon quartier ?

**NON**, ce projet génère des frais de fonctionnement (prestations de service).

#### Planter un arbre dans ma copropriété ?

**NON**, ce projet se trouve dans un espace privé.

#### Créer une nouvelle piste cyclable ?

**NON**, cette compétence ne dépend pas directement de la Ville.

**Le règlement complet est disponible sur [parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr)**

#### Végétaliser ma rue ?

**OUI**, ce projet dépend des compétences de la Ville.

#### Installer un banc ou des jeux ?

**OUI**, ce projet dépend des compétences de la Ville.

#### Créer un parcours sportif ?

**OUI**, il s'agit de frais d'investissement.

*Un guide du porteur de projet est disponible sur la plateforme pour vous aider à formuler votre projet.*

## 2) Je dépose mon projet sur la plateforme [parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr) ou en découpant le formulaire et en le déposant **avant le 1<sup>er</sup> juin** dans une urne.

# J'ai un projet !

## Et si j'ai besoin d'aide ?

**Vous souhaitez de l'aide pour proposer un projet ? Vous avez des questions sur les critères ou le règlement ? Venez en discuter avec les équipes de la Ville ou les conseils de quartier ! Plusieurs rendez-vous vous sont proposés.**



### Venez nous rencontrer :

- **Samedi 26 avril** de 10h à 12h à la médiathèque Toni Morrison
- **Mercredi 7 mai** de 16h à 18h à la médiathèque Toni Morrison
- **Mercredi 14 mai** au centre socioculturel La Plaine à 18h
- **Mercredi 21 mai** au centre socioculturel Lamartine à 16h30

D'autres dates pourront être proposées. Consultez [parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr)

## JE PARTICIPE AU COMITÉ CITOYEN

**Vous êtes intéressé par la démarche du budget participatif et souhaitez la suivre autrement ?**

Rejoignez le comité citoyen composé **d'habitantes et habitants volontaires et de représentants des instances de participation de la Ville.**

Le comité citoyen accompagnera les grandes étapes du budget participatif en participant à l'analyse des projets, au comptage des votes et au suivi des projets lauréats.

Candidatez **jusqu'au 31 mai 2025** sur la plateforme [parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr) ou en contactant la mission participation citoyenne : 01 49 69 69 72 [participationcitoyenne@ville-cachan.fr](mailto:participationcitoyenne@ville-cachan.fr)





Je dépose mon projet sur la plateforme  
[parlonsensemble-cachan.fr](http://parlonsensemble-cachan.fr)  
ou en découpant le formulaire et en le déposant  
avant le 1<sup>er</sup> juin dans une urne

*Vos projets  
font Cachan !*



**Vous êtes :**

Prénom / Nom\* : .....

Nom du représentant légal (pour un mineur) : .....

Si le projet est collectif (association, collectif d'habitants, classe d'école...), indiquer le nom :

.....  
.....

Email\* : .....

Numéro de téléphone\* : .....